

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Congrès international de Géographie a terminé ses travaux mercredi dernier par une séance générale, à laquelle assistaient quinze cents personnes. S. A. S. le Prince a prononcé une allocution pour exprimer son sentiment sur la puissance de l'esprit scientifique en Allemagne, où celui-ci est soutenu par toutes les forces de la nation dans la présente circonstance. En effet, le Congrès a reçu, par la haute influence de S. M. l'Empereur, un accueil grandiose ; le Gouvernement lui a prêté son plus beau local, la Chambre des députés, et la ville lui a offert une fête merveilleuse.

Quatre savants, anglais, suisse, russe et italien, ont parlé sous cette même impression, et la clôture du Congrès a été déclarée.

Le lendemain jeudi, Son Altesse Sérénissime est partie pour Hambourg avec beaucoup d'autres membres du Congrès, pour répondre à une invitation de la Société de Géographie de cette ville libre, et recevoir un nouvel accueil presque aussi brillamment organisé que celui de Berlin.

Jeudi soir, le Sénat de Hambourg a donné au nouvel hôtel de ville une soirée où sont venues environ deux mille personnes. Le premier bourgmestre, devant tous ceux des invités que pouvait contenir la salle des fêtes, adressa aux Congressistes une allocution de bienvenue, à laquelle Son Altesse Sérénissime fut priée de répondre.

Le Prince est parti de Hambourg vendredi soir.

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

La messe du Saint-Esprit, pour la rentrée des Ecoles, aura lieu à la Cathédrale, mercredi 11 octobre, à 10 heures du matin. Les membres du Comité de l'Instruction publique y assisteront.

La rentrée des Tribunaux aura lieu le jeudi 19 octobre et sera, selon la tradition, précédée d'une messe solennelle à laquelle seront convoquées toutes les autorités civiles et militaires.

Le clergé de la Cathédrale, déjà mis en deuil par la mort récente de son vénérable curé, M^{sr} Ramin, vient de faire une nouvelle perte cruelle en la personne de M. l'abbé Lanier. Voici le texte du télégramme daté de Chamonix qui nous a apporté cette triste nouvelle :

« Nous avons le regret de vous annoncer que M. l'abbé Joseph-Marie Lanier, vicaire de la Cathédrale de Monaco, vient de mourir chez son frère, à Argentière, à l'âge de 57 ans. »

L'enterrement a dû avoir lieu aujourd'hui.

Une messe de *Requiem* a été célébrée ce matin à la Cathédrale, où se pressait une nombreuse assistance.

M. l'abbé Lanier a été l'auxiliaire dévoué du regretté M^{sr} Ramin, mais ses forces ont trahi son courage et il a succombé prématurément, emportant les regrets de ses paroissiens.

Après avoir visité en détail les chantiers du Musée Océanographique et les divers autres travaux publics actuellement en cours d'exécution

dans la Principauté. M. Delefortrie, inspecteur général des Travaux d'architecture, a quitté Monaco vendredi par le rapide de l'après-midi.

Un grand nombre de membres du Sport Vélo-cipédique Monégasque ont pris part à la sortie de dimanche dernier, sortie qui avait pour but le Var. Fanfare en tête, les sociétaires se sont mis en marche à 7 heures et demie du matin, et le bel ordre de leur défilé a été comme de coutume très remarqué aussi bien à Monaco qu'à Nice où a eu lieu une courte halte. A midi, on arrivait au Var et les excursionnistes faisaient grand honneur au déjeuner préparé pour eux au restaurant de la Réserve. A 5 heures et demie, après un nouvel arrêt à Nice, nos vaillants cyclistes étaient de retour à Monaco.

Le grand concert de dimanche dernier, favorisé par une soirée idéale, a obtenu un énorme succès. Jamais affluence plus nombreuse ne s'était pressée sur les terrasses monumentales du Casino de Monte Carlo et, en dépit de la grande quantité de chaises mises à la disposition du public, la majorité des auditeurs a été obligée de rester debout et de se grouper en foule autour de l'estrade du haut de laquelle le maestro Arthur Vigna dirigeait, avec son habituel brio, ses masses instrumentales et vocales. Le beau programme débutait par la suite d'orchestre (n° 2) de l'*Arlésienne* dont les divers fragments ont été nuancés avec un art exquis. Une grande fantaisie sur la *Cavalleria Rusticana* n'a pas moins été goûtée et applaudie. La partie chorale comprenait deux chœurs entraînants de MM. de Rillé et José Bussac qui ont été enlevés avec beaucoup d'ensemble et de maestria.

Mais le *clou* de la soirée était la première audition à Monaco de la *Foire de Leipzig*, fantaisie caractéristique fort originale et très pittoresque qui ne pouvait manquer de plaire à la foule par les détails amusants qui en égayaient la musique, d'ailleurs fort habilement orchestrée : chants du coq et du rossignol, bruit du fouet et de grelots des attelages, clameur de la foule, chants nationaux, harmonies imitatives de l'orage et du chemin de fer, et pour finir, embrasement des terrasses par de nombreux feux de bengale rouges et blancs, — rien n'a manqué au plaisir du public qui a fait une longue ovation au maestro Vigna, aux musiciens et aux chœurs.

A L'EXPOSITION DE 1900

Une activité tranquille et incessante anime les chantiers immenses, les plus vastes où se soit jamais exercé le travail humain. Partout vont et viennent des hommes en blouse blanche, calmes, un refrain aux lèvres, dont le moindre, maçon, charpentier, forgeron, ajusteur, semble ne faire qu'un faible effort physique ; la machine, en remplaçant l'ouvrier qu'elle a souvent ruiné, l'a du même coup anobli ; il n'est plus serf de la matière ; ses bras ne s'épuisent plus autant dans la tension des muscles et sa poitrine n'halète plus en souffles si rauques.

Au Champ-de-Mars, aux Invalides, aux Champs-Ely-

sées, le long des deux rives de la Seine, moellons, briques et poutres de fer glissent silencieusement dans des wagonnets que remorquent de petites locomotives. On dirait, tant les choses se passent avec ordre et simplement, que les pierres savent où elles doivent aller et qu'elles s'y rendent avec autant de spontanéité que de précision. Elles courent, elles tournent, elles descendent elles montent, vives et légères, et voilà un énorme chapiteau de colonne, ou un balustre, juché en sa place, à quarante mètres de hauteur, sans bruit, sans heurt, en un clin d'œil. Tout se fait avec une dextérité souple et ouatée.

Aussi des choses d'une importance considérable se sont-elles improvisées rapidement. Les constructions qui nous intéressent le plus, parce qu'elles sont destinées à durer, c'est-à-dire les deux palais des Champs-Élysées et le pont Alexandre III, sont aujourd'hui très avancées. Autant qu'on peut en juger avant l'achèvement des décorations et l'enlèvement des derniers échafaudages, l'effet des deux palais avec leurs colonnades parallèles sera d'une grande magnificence.

Par-dessus le pont, dont la flèche est moins haute et moins gênante qu'on n'a dit, on aperçoit au loin, entre les pylones, le beau portail des Invalides. Malheureusement un inconvénient, passager il est vrai, gêne un peu la vue et la gênera pendant toute la durée de l'Exposition : l'avenue Alexandre III est large entre ces deux palais ; mais sur la rive gauche où elle se prolonge, elle va se rétrécissant entre les deux galeries destinées à l'ameublement, qui sont beaucoup trop rapprochées. On a été obligé, en effet, de les faire très voisines pour ménager la place, car plus on en a, paraît-il, plus on en manque, conséquence fréquente de la richesse. Cette insuffisance d'écartement des galeries a pour résultat d'étrangler la perspective : on n'aperçoit du bâtiment des Invalides qu'une mince tranche verticale. Mais lorsque les bâtiments provisoires auront disparu, lorsque ce qu'on appelait l'esplanade sera transformée en jardins, l'avenue Alexandre III aura sur tout son développement sa largeur normale, et la façade de Mansart apparaîtra amplement derrière ses vieux canons.

On comprend déjà que le pont Alexandre III sera le plus somptueusement décoré qu'il y ait à Paris. Les hauts pylones flanqués de quatre colonnes sont déjà dressés aux têtes du pont. Leurs sommets ne sont pas encore couronnés de Pégases aux génies en bronze doré que sculpte Frémiet ; les groupes d'amours que prépare Gauquié pour les candélabres ne sont pas prêts. Mais les quatre figures de France romane, France Renaissance, France Louis XIV, France moderne, s'achèvent en place sous le ciseau des praticiens, et Dalou met la dernière main à ses lions.

La cour intérieure du grand palais se couvre de la gigantesque ossature en fer, qui doit servir à l'abriter. La lanterne n'est pas encore fixée, mais elle est en place, appuyée sur un échafaudage qui est un élégant réseau de poutres, de poteaux et de cintres, car ces choses grossières ont aussi leur élégance.

Les autres constructions, les constructions passagères, s'élèvent partout sur le sol avec une rapidité extraordinaire : elles poussent innombrables et envahissantes. On peut craindre qu'il n'y en ait trop et qu'il ne reste pas assez d'air et de place aux promeneurs ; mais les demandes s'abattent frénétiquement sur l'administration.

Pavillon de ceci, pavillon de cela, à chacun il faut un coin, car chacun a quelque merveille à montrer; chacun est certain d'attirer l'attention sur soi-même et de passionner le public du monde entier.

Outre les produits envoyés par les étrangers dans les différentes sections, il y aura, et l'on voit déjà se dresser sur la rive gauche, en aval du pont des Invalides, une série de palais étrangers, palais royal d'Italie, palais royal d'Angleterre, palais royal de Hongrie, et d'autres qui s'étagent le long du quai: on n'en compte pas moins de vingt-deux; ils appartiennent aux pays les plus divers: Allemagne, Etats-Unis, Monaco, Bosnie, Suède, Norvège, Mexique, Turquie, Grèce.

Ces palais s'efforceront surtout de donner quelques échantillons de l'architecture de leur pays.

En face, sur l'autre rive du fleuve, à côté du vieux Paris ressuscité, avec sa chapelle gothique et sa première tour du Louvre, près du pavillon d'horticulture, sera le coin joyeux de l'Exposition. Au lieu d'une rue du Caire, on aura la rue de Paris. C'est là que seront les cafés, les guignols, etc. Elle est admirablement placée, cette rue de Paris, juste à côté du palais destiné aux réunions du Congrès. Or, ce palais est déjà retenu par d'innombrables congressistes du monde entier, pour chacun des deux cent vingt jours que doit durer l'Exposition: congrès pour le développement de la chirurgie, congrès pour l'avancement des sciences sociales, et autres matières dignes de mettre les hommes en verve.

On se rappelle que la galerie des machines, tout en subsistant comme galerie, est supprimée comme réservoir de machines et que sa partie centrale sera occupée par une immense salle circulaire qui se dessine déjà et qui est destinée à des fêtes. Il ne faudrait pas conclure de là que les machines sont supprimées. Elles seront simplement déplacées et classées d'une façon nouvelle et très ingénieuse: au lieu de les grouper on les disperse, chose facile aujourd'hui que l'on peut transporter aisément la force par le moyen de l'électricité, et on les expose auprès des produits qu'elles servent à fabriquer.

Il s'agit, par exemple, des tissus qui seront exposés dans une des grandes galeries déjà actuellement dressées au Champ-de-Mars. L'exposition sera à la fois rétrospective et moderne. Le visiteur trouvera d'abord devant lui les tissus tels qu'ils étaient par exemple en 1800. Puis, en suivant la galerie, il rencontrera ceux qu'on faisait au temps de la Restauration, de Louis-Philippe, du second Empire, et enfin ceux d'aujourd'hui. Ces derniers, il les verra fabriquer sous ses yeux même par les machines les plus perfectionnées de Lyon et de Saint-Etienne. Il en sera de même pour tous les produits, ameublements, construction, métallurgie, etc.

Je n'ai encore parlé que de ce qui est visible au-dessus du sol. Le sous-sol n'est pas moins intéressant et l'activité est aussi grande sous le Trocadéro. Il existe — sous la salle des fêtes et fort loin sous le bâtiment des phares et jusqu'à la rue de Magdebourg, — il existe de vastes excavations qui sont d'anciennes carrières, aujourd'hui épuisées. On y installe en ce moment — dans quelle boue! — avec escaliers, puits, ascenseurs, benues et le reste, des mines de toutes sortes, houille, or, cuivre, zinc, plomb, où l'on verra les ouvriers travailler à l'extraction. Le visiteur aura l'illusion qu'il est transporté dans quelque pays noir, à Anzin, dans quelque sierra d'Espagne, ou bien dans un puits du Transvaal.

Ainsi, à partir du 15 avril, — et l'Exposition sera prête pour cette date, — l'univers entier, avec tous les produits de son industrie, dit l'*Echo de Paris* avec des panoramas animés de toutes ses régions, avec des spécimens de tous ses habitants et de toutes ses rues, avec tout ce qu'on peut trouver de plus caché dans la terre ou dans la mer, l'univers entier sera concentré à Paris. Jamais l'effort humain n'a rien rassemblé de plus vaste, de plus divertissant et en même temps de plus grandiose.

Gaston STIEGLER.

Lettre de Paris

Paris, 9 octobre.

Les premiers froids ont ramené depuis quinze jours nombre de Parisiens et d'étrangers: l'heure va bientôt sonner de l'exode mondaine vers le littoral méditerranéen. Le Président de la République, accompagné de M. Com-

barieu, chef de son cabinet, et du commandant Bataille, vient de rentrer à Paris venant de Collonges-sur-Saône, où il avait accepté pour quelques heures, à son retour de Montélimar, l'hospitalité que lui offrait, dans son magnifique château, M^{me} Perret, veuve de l'ancien sénateur du Rhône.

Une des premières visites officielles du Président de la République à Paris sera pour les étudiants.

M. Marcombes, président de l'Association des étudiants, était allé, il y a quelques mois, le prier d'honorer de sa présence une matinée organisée par l'Association, et M. Loubet avait dû lui exprimer le regret de ne pouvoir s'y rendre.

Mais aujourd'hui le Président de la République, ayant appris que l'Association allait pendre sa crémaillère dans un nouveau local et ayant reçu de M. Marcombes une invitation pour cette fête très prochaine, vient d'accepter d'inaugurer le nouveau cercle des étudiants, rue des Ecoles. L'aménagement est en train depuis deux ou trois semaines.

C'est une maison presque tout entière qu'occupera désormais, au 43 de la rue des Ecoles, l'Association générale des étudiants. Quatre étages de cette maison divisés chacun en deux vastes salles auxquelles font suite un petit salon et des pièces de service comporteront une salle de conférence, un vaste hall de lecture, un fumoir, cinq bibliothèques spéciales de lettres, sciences, droit, médecine et pharmacie, une magnifique salle d'armes et plusieurs laboratoires.

La tentative d'acclimatation des courses de taureaux dans les environs de Paris n'a décidément pas été heureuse, et les circonstances ont favorisé les légitimes protestations du Président de la Société protectrice des Animaux.

Des moralistes, des philosophes, n'ont pas manqué de renouveler pour la circonstance, leurs déclamations contre la part donnée à la cruauté dans nos plaisirs.

Mon Dieu, je pense que de pareilles tirades sont aussi vaines que possible.

Nous ne tenons pas et nous ne voulons pas tenir rayon de sentimentalité. Que d'autres vitupèrent à leur façon contre les « spectacles sanglants », contre les « mœurs de notre décadence », contre le « sadisme spécial des foules » peu nous chaut.

Toute cette pompeuse rhétorique sonne creux. La foule, la foule des petits bourgeois, des bonnes gens d'aujourd'hui, ne peut être comparée à celle qui « voyait » la mort des gladiateurs.

Décadents, mais nous ne le sommes pas en cela, si nous le sommes en quelque chose et nous nous apitoyons volontiers en voyant clocher de la patte le petit chien effleuré par une voiture. Au fond, soyez-en persuadé, si nous allons assister une fois par hasard à un combat de coqs ou à une course de taureaux, c'est uniquement pour voir « comment ça se passe ». Que le roi des basses-cours reçoive de son adversaire un coup d'épée suivi d'un épanchement de sang, et aussitôt nous clamons notre pitié, notre exubérante pitié. Que, demain, la course de taureaux nous réserve une émotion un peu forte, et nous abonderons en protestations indignées.

Ces spectacles nous attirent parce qu'ils sont « nouveaux » mais, que ce soit bien entendu, ils ne nous plaisent guère, surtout, si en se dramatisant, ils sortent de leur caractère purement pittoresque.

Est-ce à dire que ces exhibitions soient tolérables par l'autorité? Non certes, parce qu'elles peuvent... nous induire en tentation, nous initier au plaisir que goûtaient les spectateurs du Colysée.

La foule d'aujourd'hui est compatissante et bonne, mais cette bonté est fragile, comme la vertu d'Eliacin.

Nos mœurs sont débonnaires et tranquilles, et nous ne trouvons pas de charme, quoi qu'on dise, aux spectacles brutaux. Mais notre raffinement, notre dilettantisme, notre recherche incessante du plaisir nouveau, pourrait nous mettre sur la pente que descendirent les Romains lorsqu'ils eurent épuisé les jouissances qui nous satisfont encore.

Nous sommes bons, mais prenons garde, un rien pourrait nous inciter à mettre quelque condiment dans nos plaisirs, et ce serait l'acheminement vers les mœurs de la décadence.

Méfions-nous de certaines curiosités, de certaines émotions, de certaines secousses. Gardons-nous de trouver beau le taureau qui meurt dans le grand soleil de l'arène qui meurt, le muffle sanglant, le poitrail transpercé, devant le toréador qui, impassiblement, essuie sa lame meurtrière...

C'est pour nous protéger contre ces sensations, que d'aucuns d'entre nous pourraient goûter, que l'autorité a le devoir d'empêcher, même par la force, de pareils spec-

tales. Nous ignorons encore certaines perversités, et ce serait compromettre notre civilisation franche et cordiale, que de nous exposer à des tentations auxquelles nous ne pourrions pas tous résister.

Il faut un apprentissage pour devenir aficionados, coqueleux, pour trouver plaisante ou belle la lutte pour la vie, la souffrance de l'être, l'agonie dans le sang. Cet apprentissage, nous ne l'avons pas fait encore. Nous gardons le respect de cette puissance mystérieuse et sacrée qui est la vie.

Et c'est pour protéger contre l'esthétisme spécial et maldif des décadences, qu'il est d'intérêt social d'interdire toute exhibition, tout spectacle dont l'attrait serait la souffrance de l'homme ou de l'animal.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le pont Alexandre III. — Nous empruntons aux « Notes sur la construction du pont Alexandre III », publiées dans les *Annales des Ponts et Chaussées*, par MM. Resal et Alby, les renseignements qui suivent :

Principales données du pont ;	
Portée entre le nu des culées.	109 ^m 00
Portée entre les articulations de naissance.	107 ^m 50
Largeur du pont : chaussée.	20 ^m 00
— — totale.	40 ^m 00
Flèche maxima	6 ^m 28
Surbaissement entre articulations.	1/17 12
— courbe d'intrados	1/16 98
Largeur de la passe libre en hautes eaux	62 ^m 30
Hauteur libre correspondante	4 ^m 00

On sait que l'ouvrage est du type en arc à trois articulations; son axe coupe le fleuve sous un angle de 83° 38'. L'arche unique est reliée aux quais par des viaducs en métal reposant sur des culées en maçonnerie.

La culée proprement dite a une longueur de 44^m, sur une largeur de 33^m 50. Quatre pylones décoratifs en maçonnerie sont disposés par paires aux extrémités du pont et s'élèvent à 22^m 35 au-dessus de la chaussée.

Le pont est formé de 15 arcs d'une seule travée, en acier coulé, supportant le tablier au moyen d'une sorte de viaduc en métal laminé et rivé qui se prolonge au-dessus des bas ports. Le poids moyen d'un arc est de 1,200 kilos par mètre courant. Tous les arcs sont divisés, dans le sens de la portée, en voussoirs, au moyen de 30 sections de 3^m 62 de largeur, soit 15 de chaque côté de l'articulation de la clé, sans compter les voussoirs spéciaux des articulations. Chaque section a la même largeur de semelle: 0^m 60. L'écartement entre deux arcs consécutifs est de 2^m 857. Chaque voussoir a été amené à sa place au moyen d'un wagonnet roulant sur un pont de service; une grue à vapeur saisissait alors le voussoir et l'amenait contre le voussoir précédent auquel il était fixé par 12 boulons.

Ajoutons que les ponts en arcs intérieurs ont tous un surbaissement supérieur à celui du pont Alexandre III; voici, en effet, quelques coefficients :

Pont Morland, à Lyon, de 67 ^m 40 d'ouverture	1/15 2
Pont du Midi, à Lyon, de 68 ^m —	1/12 4
Pont Boieldieu, à Rouen, de 40 ^m —	4/16
Pont Mirabeau, à Paris, de 99 ^m 34 —	1/16 1

Les températures boréales. — Le *Bureau météorologique* du Danemark vient de publier un important extrait de ses *Aarbog*, donnant les températures moyennes et extrêmes des îles Faroë, de l'Islande et du Groënland. Nous empruntons à *Nature* les renseignements suivants :

A Thorshavn (îles de Faroë), la température moyenne mensuelle de l'air donnée par vingt-cinq années d'observations, varie de 3°, 2 C. en janvier à 10° 8 en juillet. Le maximum absolu a été de 21°, 3 et le minimum absolu — 11°, 6. La pluie moyenne annuelle était 1,575 millimètres et la plus grande précipitation diurne 62^{mm}, 5.

La température moyenne de l'Islande a été déduite de dix-neuf années d'observations en 15 stations. La moyenne annuelle la plus faible a été — 0°, 8 à Mædrudal; la plus forte 5°, 0 C. à Vestmannoë. A Stykkisholm, le maximum absolu de vingt-deux années d'observations a été 22°, 9 en juillet. Le minimum absolu — 26° en janvier. La hauteur moyenne de pluie tombée était 622^{mm}, 5, et la plus grande chute d'eau recueillie en vingt-quatre heures s'élevait à 51 millimètres.

Le Groënland possède quatre stations; à Upernivik, qui est la plus boréale, dont la latitude est 72° 47' et la longitude occidentale 58° 13', la température moyenne

fournie par vingt et une années d'observations était — 8°, 8; le maximum absolu a été 17°, 8 et la température minima — 40° 6. La pluie annuelle moyenne ne s'élevait qu'à 222^{mm}, 5, tandis que la plus grande pluie diurne atteignait 50 millimètres.

MARINE ET COLONIES

Le nouveau cuirassé « Henri IV ». — Le *Génie civil* donne les caractéristiques principales du cuirassé *Henri IV* lancé récemment à Cherbourg :

Longueur entre perpendiculaires. 108 mètres.
Largeur 22^m 50
Tirant d'eau arrière 7^m 50
Déplacement correspondant. 8,950 tonnes.

La cuirasse de ceinture est en acier cimenté et mesure 30 centimètres d'épaisseur, elle descend jusqu'à 1 m. 30 au-dessous de la flottaison. Les tourelles sont également blindées à 30 centimètres pour la partie mobile et à 24 pour la partie fixe. Le pont cuirassé à 8 centimètres d'épaisseur et le pont pare-éclats 34 millimètres.

La puissance totale des trois machines motrices est de 11,500 chevaux devant donner une vitesse de 17 nœuds seulement au navire. Les chaudières sont du type Niclausse, l'approvisionnement normal est de 725 tonnes de charbon, mais peut être porté à 1,400 tonnes.

L'artillerie comprend :

2 canons de 27 centimètres, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière ;

7 canons de 14 centimètres, à tir rapide, savoir : deux en réduits de chaque bord, deux en tourelles barbettes au milieu, un en tourelle à l'arrière ;

12 canons de 47 millimètres à tir rapide ;

2 canons de 37 millimètres ;

Il y a 2 tubes lance-torpilles sous-marins et 6 projecteurs.

L'équipage comprendra 26 officiers et 435 hommes.

LETTRES ET ARTS

La propriété littéraire. — M. Marcel Prévost, président de la Société des Gens de Lettres, vient d'écrire la lettre suivante au sujet du Congrès qui se tient en ce moment à Heidelberg, Congrès dit de la « Propriété littéraire » :

« Je ne me suis pas rendu au Congrès de Heidelberg. Ce Congrès est, vous le savez, organisé par « l'Association littéraire et artistique internationale » dont j'ai l'honneur d'être l'un des présidents. Ladite Association a rendu de grands services aux écrivains ; en particulier, les résultats du Congrès de Berne lui sont dus. A mesure qu'elle obtenait des avantages plus nombreux pour la propriété littéraire, l'Association voyait, naturellement, se rétrécir devant elle le champ des avantages à obtenir. Ceux-ci sont importants : convention avec la Russie, avec l'Amérique, — sauvegarde du droit moral de l'écrivain — contrat d'édition. Les travaux du Congrès de Heidelberg, sans traiter d'intérêts également vitaux pour les hommes de lettres, méritent, cependant, toute leur attention, et les serviront certainement. Aussi la Société des gens de lettres a-t-elle délégué deux membres de son Comité pour suivre les séances du Congrès et lui faire ensuite un rapport. Ces deux délégués sont MM. Jules Clère et Charles Chincholle. »

Il est question, dans cette, note, des résultats obtenus par l'Association au Congrès de Berne. Il s'agit de la convention conclue en septembre 1886 entre l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, Haïti, l'Italie et la Suisse, à laquelle la Principauté de Monaco a adhéré en 1889. C'est elle qui règle les rapports de nos écrivains avec les éditeurs des grandes nations européennes. Suivant l'article 5 de cette convention, « les auteurs ressortissant de l'un des pays de l'union, ou leurs ayants-cause, jouissent, dans les autres pays, du droit exclusif de faire ou d'autoriser la traduction de leurs ouvrages jusqu'à l'expiration de dix années, à partir de la publication de l'œuvre originale dans l'un des pays de l'union ».

Malheureusement, la Russie et les Etats-Unis d'Amérique n'ont pas encore voulu adhérer à la convention de Berne ; ce qui expose nos auteurs à se voir dépouillés d'une part importante de leurs légitimes bénéfices. Le

roman d'Emile Zola, *Fécondité*, au fur et à mesure qu'il paraît dans l'*Aurore*, est traduit et publié dans plusieurs journaux russes. Lorsqu'ils souhaitent, en Russie, présenter une des pièces qui réussissent à Paris, les directeurs de théâtres en prennent à leur aise et pour éviter de trop audacieux larcins, les auteurs dramatiques en sont réduits à retarder autant que possible, le moment de publier leur œuvre en brochure. Alors que *Madame Sans-Gêne* ne quittait point l'affiche, le directeur du Grand-Théâtre de Moscou sollicita de l'auteur l'autorisation de représenter sa pièce. M. Victorien Sardou refusa de livrer une copie de son manuscrit, à moins d'un droit que l'entrepreneur estima trop important. Il préféra se faire envoyer de Paris une « sténographie » prise pendant une représentation de *Madame Sans-Gêne*. Naturellement, M. Sardou a protesté et a intenté un procès. Un tribunal de Russie lui a d'ailleurs donné tort, et une nouvelle instance est ouverte à Paris.

VARIÉTÉS

Le Thé en Chine

On boit du thé dans le monde entier et grâce au nombre considérable de familles anglaises, américaines et russes qui viennent hiverner sur le littoral, la Principauté n'est, toutes proportions gardées, pas un des pays où il s'en consomme le moins. Il est donc intéressant d'être renseigné exactement sur ce produit de première nécessité et nous empruntons volontiers les instructifs détails suivants à une communication récemment publiée, faite par le consul de Belgique à Tien-Tsin :

Les exploitations de thé en Chine sont petites et le plus souvent entre les mains d'une seule famille. Les petits cultivateurs revendent leurs feuilles à des marchands qui les amènent en grande quantité dans les ports, où se trouvent les dégustateurs et acheteurs européens.

C'est parmi les villes ouvertes au commerce étranger sur le Grand-Fleuve que se trouvent Kinkiang et Hangkow, où arrivent, chaque été, des Russes et des Anglais, pour déguster et acheter le thé pour l'Europe (Russie, Grande-Bretagne) et les Etats-Unis.

Pendant les deux mois qui suivent immédiatement la première récolte, mai et juin, il règne à Hangkow, ville ordinairement endormie, une activité fiévreuse ; les dégustateurs étrangers (*tea tasters*), dont plusieurs font chaque année le voyage d'Europe en Chine, apprécient, par le goûter les échantillons apportés par les Chinois, acceptent ou rejettent les offres et font embarquer immédiatement les caisses achetées. La concession européenne est, du matin au soir, voire même la nuit, sillonnée de centaines de coolies portant les caisses à bord des navires. Dix ou douze grands vapeurs partent dans le courant des mois de mai, juin et juillet, avec des chargements complets de thé, pour Londres, et dans ces dernières années surtout, pour Odessa. Les premiers bateaux quittant Hangkow font entre eux la course, parce que le thé arrivé le premier en Europe jouit d'une prime, les consommateurs étant impatients de goûter du nouveau produit. Les grands ports d'expédition du thé de Chine sont Shangai, Hangkow, Canton et Foochow.

Voici le chiffre de l'exportation totale du thé de Chine pour les années 1882 à 1891, d'après les documents officiels de la Douane :

Années	Thé noir piculs (1)	Thé vert piculs	Poussière piculs	Briques piculs
1882	1 611 917	178 839	7 368	219 027
1883	4 571 092	191 116	6 126	248 744
1884	1 364 450	202 556	4 212	244 996
1885	1 618 397	214 693	15 505	280 112
1886	1 654 053	192 931	8 719	361 492
1887	1 629 805	184 682	7 127	331 281
1888	1 542 200	209 377	3 233	412 642
1889	1 356 518	192 324	10 390	310 128
1890	1 150 678	199 504	7 359	297 168
1891	1 203 473	206 762	3 531	328 861

Mais ces chiffres ne représentent encore qu'une faible partie de la production du thé en Chine, pour laquelle le principal débouché se trouve dans le pays même.

Le principaux acheteurs sont, pour le thé noir : la Russie, la Grande-Bretagne, Hongkong, les Etats-Unis, l'Australie, la Russie d'Asie et la Sibérie (voie de Khiaïta) ; pour le thé vert : les Etats-Unis d'Amérique. Depuis 1886

(1) Le picul de 60 kilos.

surtout, l'exportation du thé noir diminue chaque année. Ce fait est dû à la concurrence du thé de l'Inde anglaise et de Ceylan, dont les produits semblent gagner de plus en plus la faveur du consommateur anglais.

D'analyses faites par un chimiste de Glasgow, il résulte que le thé de Chine contient 4,10 % de théine ; 6,01 % de tannin ; celui de l'Inde contient 3,78 % de théine et 9,68 % de tannin.

Comme, en Chine, il n'y a ni grandes exploitations, ni machines, ce sont des intermédiaires qui achètent la production des petits planteurs et en rassemblent de grandes quantités pour les revendre aux exportateurs européens.

Dès que sa récolte est faite et ses feuilles séchées au soleil, le paysan les met dans de petits sacs de coton et les porte à l'acheteur, parfois à de grandes distances. Ce voyage, par tous les temps, est souvent nuisible à la qualité.

Le thé vert subit une coloration au moyen du bleu de Prusse mêlé de gypse. Cette préparation a été l'objet de vives critiques de la part des acheteurs européens. Le mélange, réduit en poudre, est jeté sur le thé pendant la dernière cuisson, et les feuilles bien remuées, afin de mieux répartir la couleur. Les mains des ouvriers sont toutes bleues après ce travail. La proportion de la couleur ainsi ingurgitée par le consommateur peut s'élever à 1/2 % du poids de thé.

Depuis les lois sur les falsifications des denrées alimentaires en Angleterre (*Adulteration Act*), la demande du thé vert y a, pour ainsi dire, disparu. Aujourd'hui, ce sont les Etats-Unis qui demandent le thé vert, lequel est toujours plus ou moins coloré artificiellement. Le commerce applique les appellations de thé noir et de thé vert d'après l'aspect des feuilles préparées pour l'exportation. Ces deux espèces de produits proviennent des mêmes arbustes, les feuilles sont récoltées de la même manière, mais la préparation en diffère.

La préparation du thé noir ne nécessite aucune coloration chimique. Sa couleur est due simplement au mode de manipulation.

Outre le thé en feuilles, on expédie aussi de Chine du thé en briques, en tablettes et en poussière.

Le meilleur thé en briques provient de la poussière de thé. Il est fabriqué en grand dans les usines russes de Hangkow. La poussière, mise dans des sacs de coton, est soumise à l'action de la vapeur et ensuite pressée fortement à la machine dans des moules en bois. La poussière, en se tassant, prend la forme des moules et ressemble à des briques, que l'on enveloppe ensuite de papier blanc. Ce thé représente comme masse environ le sixième seulement du thé ordinaire et est d'un transport moins coûteux. On l'exporte dans des paniers en bambou de 60 à 75 kilos chacun. Le thé en briques le plus commun est employé dans l'Asie centrale comme moyen d'échange. Les Mongols le font bouillir avant de le boire, afin d'en tirer tout l'arôme.

Le thé en tablettes se fabrique également à Hangkow dans de grandes usines russes. On emploie pour ce produit la meilleure qualité de poussière de thé. Les tablettes, comme les briques, sont fabriquées à la machine. Après avoir été retirées des moules, elles sont enveloppées de feuilles d'étain et de papier, ensuite emballées dans des caisses doublées de zinc. Tout ce thé, dont la fabrication et l'emballage sont très soignés, est exporté en Russie.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

C'est une vraie joie pour les artistes et pour les gens du monde, le numéro d'octobre du **FIGARO ILLUSTRÉ**. Il est en entier consacré à l'œuvre de ce jeune maître, M. Helleu, qui a su le mieux pénétrer et rendre, en ses attitudes, ses façons et ses élégances, l'exqu Coast of the modern woman. Ce numéro spécial, *la Femme*, par Helleu, dont le texte a été entièrement rédigé par le comte Robert de Montesquiou qui y a porté le charme et la grâce qui seuls pouvaient convenir en un tel sujet.

Prix du numéro : 3 francs

Madame GRANGE, sage-femme, attachée à la Maternité de l'Hôtel-Dieu, vient de reprendre ses consultations, interrompues pour cause de maladie.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 8 Octobre 1899

SAVONE, b. <i>I Tre Cognati</i> , it., c. Galatolo,	charbon.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	sable.
CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Ville de Monaco</i> , fr. c. Bianchy	id.
SAN-STEFANO, b. <i>Angelo-Padre</i> , it., c. de Dominici,	charbon.
NICE, yacht à vapeur, <i>Sloughi</i> , fr., c. Mané,	sur lest.

Départs du 1^{er} au 8 Octobre

NICE, yacht à vapeur, <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	sur lest.
ANTIBES, b. <i>I Tre Cognati</i> , it., c. Galatolo,	charbon.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	sur lest.
CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr. c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr. c. Tassis,	id.
NICE, yacht à vapeur, <i>Sloughi</i> , fr., c. Mané,	id.

BONNE OCCASION

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre. Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

Suivant acte sous signature privée en date à Monaco du trente septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, enregistré; Monsieur **Joseph GALLIS**, jardinier au Casino de Monte Carlo, demeurant à Monaco, rue Antoinette, n° 1, et monsieur **Antonin CRÉMIEUX**, employé à l'Imprimerie de Monaco, demeurant et domicilié à la Turbie, quartier de la Tour, villa Clotilde, ont formé entre eux une Société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation d'une **Maison de Teinture et Dégraissage, de Confection pour Dames et de Vente de Gants**.

La durée de la Société est de neuf années qui ont commencé à courir le premier octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf. Néanmoins chacun des associés a la faculté d'en provoquer la dissolution au bout de la troisième ou de la sixième année, en prévenant son co-associé six mois à l'avance.

Le siège de la Société est à Monte Carlo, boulevard du Nord, villa Paola. La raison et la signature sociale sont : **Crémieux et Gallis**.

Les affaires de la Société sont gérées et administrées par monsieur CRÉMIEUX seul, qui seul également a le droit de faire usage de la signature sociale; mais qui n'oblige la Société que lorsqu'il s'agit d'affaires qui l'intéressent.

Les associés ont apporté à la Société, savoir :

Monsieur GALLIS la somme de mille francs, dont sept cents en numéraire;

Monsieur CRÉMIEUX la somme de mille trois cents francs dont mille francs en numéraire et trois cents francs en matériel et marchandises de teinturier.

Un original dudit acte de Société a été déposé le dix octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Pour extrait :

Joseph GALLIS — Antonin CRÉMIEUX.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Par jugement en date de ce jour, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de la Principauté a déclaré en état de faillite les sieurs **PERSICO** et **CHIAPPONI**, entrepreneurs de maçonnerie, associés, demeurant à Monaco, et a fixé provisoirement au 10 octobre courant l'ouverture de cette faillite.

Par le même jugement, l'apposition des scellés au domicile des faillis, lesquels ont été dispensés de leur dépôt, ont été ordonnés.

M. MARESCHAL, juge du siège, a été nommé commissaire et M. Croco, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 10 octobre 1899.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, monsieur Joseph Ferdinand BOUCHET, pâtissier-confiseur, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de monsieur Constance-Octave PICOT LA BEAUME, juge au Tribunal Supérieur de la Principauté, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en la même étude, une villa dénommée autrefois « Villa Gabrielle », actuellement « Villa Lucy », avec le terrain qui en dépend, d'une superficie d'environ trois cent vingt-trois mètres vingt décimètres carrés, confinant du midi à la rue Grimaldi, du nord à la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., de l'est à M. l'abbé Mercier, et de l'ouest à madame Servel, tel que le tout est porté au plan cadastral sous les n°s 194 et 195 de la Section B.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de quarante-cinq mille francs.

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 10 octobre 1899.

L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, monsieur Henri AUTTIÉ, entrepreneur de fumisterie, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de monsieur Michel-Ange BRACHETTI, négociant, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en la même étude, une parcelle de terrain, située à Monaco, quartier des Salines, d'une superficie de trois cent vingt-six mètres carrés cinquante-trois décimètres carrés, portée au plan cadastral sous partie du n° 55 de la Section A, confinant au levant le boulevard Charles III, au couchant la route desservant la partie supérieure du Cimetière, au nord la propriété de madame la princesse Radziwill, et au midi un passage ou escalier public.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de onze mille quatre cent vingt-huit francs, cinquante-cinq centimes.

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 10 octobre 1899.

L. VALENTIN.

AVIS

Monsieur **Jean Caminale** ayant veudu à monsieur **Jacques Tornavacca** le fonds d'Hôtel et Restaurant connu sous le nom d'Hôtel et Restaurant **Beau-Site** exploité sur le boulevard de la Condamine, et depuis, transféré rue du Port, prière aux créanciers, s'il en existe, de faire opposition dans la huitaine, à peine de forclusion.

AVIS

La Société **REYNIER** et C^{ie} pour l'exploitation de l'Agence Vélocipédique située à l'Avenue de la Costa, Grand-Hôtel, est dissoute depuis le 1^{er} octobre courant.

AVIS

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Monsieur **Pétrus Dunoyer** ayant vendu le fonds de commerce d'hôtel, qu'il exploitait à Monaco, rue Florestine, n° 17, sous le nom d'Hôtel de Belgique, ses créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition dans la huitaine, à l'Hôtel de Belgique, à Monaco, entre les mains de monsieur **Jules Rosière**, acquéreur.

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1883; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

PRIX FIXE

English spoken — Man spricht deutsch

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

- L'Indicateur-Chaix* (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....Fr. » 75
- Livret-Chaix continental* (mensuel) :
 - 1^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes..... 1 50
 - 2^e vol., services étrangers, avec carte coloriée..... 2 »
- Livret-Chaix spécial de chaque réseau* (mensuel) avec carte..... » 40
- Livret-Chaix de Voyages circulaires* de chaque réseau avec cartes, plans et gravures..... » 30
- Livret de l'Algérie et de la Tunisie* (mensuel) avec carte coloriée..... » 50
- Livret spécial des environs de Paris* (mensuel) avec sept cartes..... » 25
- Livret de la banlieue* avec carte.. { Ouest..... » 10
 - Est..... » 10
- Livret des Rues de Paris* (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres..... 2 »

Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation — 1998